

L'essentiel sur DuPont™ Victus®

La révélation herbicide à large spectre de post-levée du maïs



Autorisation de vente	N° 2080119
Composition	40 g/l de nicosulfuron
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Usages et doses autorisés	Maïs (grain et fourrage) : 1,5 l/ha
Nombre d'applications	2 applications par ha et par an ⁽¹⁾
Classement	Toxicologique : Xi, R43 Ecotoxicologique : N, R50/53
Délai de rentrée	48 heures
Zone non traitée	5 mètres par rapport aux points d'eau
Délai avant récolte	BBCH ₁₈ (8 feuilles)
Limite maximale de résidus⁽²⁾	Nicosulfuron : 0,1 mg/kg
Cultures suivantes	Dans le cadre normal de la rotation, son utilisation n'entraîne aucune restriction en ce qui concerne les cultures suivantes. Toutefois, l'implantation de cultures florales, ornementales, arbustives ou de pépinières, est déconseillée après un maïs traité avec Victus® dans un délai de 12 mois.

⁽¹⁾ Dose maximale de Victus® par hectare et par an : 1,5 l.

⁽²⁾ Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/food/plant/protection/pesticides/index_fr.htm

Recommandations

Pour un positionnement adapté à votre situation parcellaire, consultez votre technicien.

Traitement de post-levée (sans antigraminées de pré-levée)		
Graminées et dicotylédones sensibles, aux stades correspondants	Cas général	Victus® 1 à 1,5 l/ha
	En cas de risque de levées échelonnées et pour éviter un possible effet « parapluie »	Victus® 0,75 l/ha suivi de Victus® 0,5 l/ha 7 à 10 jours au plus tard
Flore complexe de graminées et dicotylédones	Stades jeunes (graminées : levée à 3 feuilles, dicotylédones : levée à 4 feuilles)	Victus® 0,5 l/ha + spécialité antidicotylédones
	Stades développés (graminées au tallage, dicotylédones à 6 feuilles)	Victus® 0,75 l/ha + spécialité antidicotylédones
Graminées vivaces	Stades 20 à 30 cm	Victus® 1 l/ha suivi de Victus® 0,5 l/ha 10 à 15 jours au plus tard

Victus® n'est pas autorisé à la vente sur maïs doux.

Dans l'état actuel de nos connaissances, sur maïs semences et maïs waxy, se référer aux préconisations de l'obteneur de la variété.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques des mélanges de produits phytopharmaceutiques.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Spectre d'efficacité seul et en mélange

Adventices	Victus® 0,75 à 1 l	Victus® 0,5 l + tricétole 0,5 l	Victus® 0,75 l + bromoxynil 0,5 l
Graminées annuelles			
Digitaire sanguine	■	■	■
Panic dichotome	■	■	■
Panic faux-millet	■	■	■
Panic pied-de-coq	■	■	■
Pâturin commun	■	■	■
Ray-grass	■	■	■
Sétaire glauque	■	■	■
Sétaire verte	■	■	■
Sétaire verticillée	■	■	■
Vulpin	■	■	■

Dicotylédones

Amarante réfléchie	■	■	■
Amarante hybride	■	■	■
Chénopode blanc	■	■	■
Chénopode polysperme	■	■	■
Datura stramoine	■	■	■
Laiteron	■	■	■
Matricaire	■	■	■
Mercuriale	■	■	■
Morelle	■	■	■
Renouée liseron	■	■	■
Renouée persicaire	■	■	■
Renouée des oiseaux	■	■	■
Rumex	■	■	■
Séneçon	■	■	■
Stellaire	■	■	■

Adventices

Victus® 1 à 1,5 l

Graminées vivaces

Agrostis stolonifère	■
Avoine à chapelet	■
Chiendent rampant	■
Sorgho d'Alep	■

Très sensible : >95 %

Sensible : 85-95 %

Moyennement sensible : 70-85 %

Nettoyage du pulvérisateur obligatoire.

Se référer à l'étiquette.

DuPont® Victus® : Suspension concentrée (SC) contenant 40 g/l de nicosulfuron. AMM n° 2080119. Xi-Irritant. R43-Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. N-Dangereux pour l'environnement. R50/53-Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Victus® est une marque déposée de E.I. du Pont de Nemours and Company. Homologué et distribué par DuPont Solutions (France) S.A.S. - Défense Plaza - 23/25, rue Delarivière Lefoullon - Défense 9 - F-92800 Puteaux - Tél. 01 41 97 44 00 - R.C.S. Nanterre 492 951 306 - <http://www.fra.ag.dupont.com>. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications.



The miracles of science™